

Grandir sainement avec un père détenu : résultats préliminaires de l'implantation du programme d'intervention « Père-enfant »

Par: LBarrette, M., Dubeau, D., Brunelle, N., Lafortune, D., Plourde, C., Bellemare, D. et Cusson, J-F.

Cette deuxième année de réalisation du projet Grandir sainement avec un père détenu s'est caractérisée par la mise en œuvre des programmes de prévention (volet enfant) et d'intervention (volet père). Parmi les activités réalisées au cours de l'année, les deux séminaires regroupant les principaux professionnels qui travaillent auprès des pères détenus et des enfants⁽¹⁾ ont grandement contribué à valider l'adéquation des programmes offerts. Prenant en compte l'espace limité pour la rédaction de cet article, nous présenterons essentiellement les résultats préliminaires de l'implantation du programme d'intervention « Père-enfant ».

Le programme d'intervention « Père-Enfant » a été offert aux pères détenus de trois maisons de transition : Carpe Diem (Laval), Le Joins-Toi (Granby) et Maison Radisson (Trois-Rivières). Ce programme⁽²⁾ vise, par le biais d'ateliers et d'activités, à améliorer les connaissances et les compétences parentales des pères détenus ainsi qu'à développer leurs habiletés à créer des relations familiales harmonieuses. Considérant les réalités des organismes et des participants, quatre à six ateliers, d'une durée approximative de deux heures, étaient prodigués aux pères une fois par semaine ou à toutes les deux semaines. Ces ateliers abordaient les thèmes suivants : le rôle, la fonction et l'engagement paternel; les phases du développement de l'enfant et de l'adolescent; les impacts de la séparation et de l'incarcération et; les problèmes d'adaptation des enfants de même que quelques moyens d'intervention. Préalablement aux ateliers, tous les participants étaient rencontrés individuellement afin de leur fournir davantage d'information sur le programme et de vérifier s'ils respectaient les critères d'inclusion à leur participation⁽³⁾. Des questionnaires auto-révélés étaient également administrés aux pères, permettant ainsi de recueillir des renseignements concernant leur situation familiale et leurs attitudes éducatives, de manière à guider nos interventions.

Un programme flexible

Afin d'apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme, une première évaluation a été réalisée grâce aux commentaires et aux critiques des professionnels et des pères. Selon les intervenants consultés, le programme correspond aux besoins spécifiques des pères détenus et à la réalité des différents milieux. Il s'avère en effet une bonne stratégie de mettre en place un programme pour renforcer les liens entre les pères détenus et leurs enfants ainsi que pour augmenter les connaissances et les compétences parentales de ces pères. Les intervenants précisent également l'importance de la flexibilité du programme, permettant la variation des thématiques et le nombre d'ateliers offerts ainsi que l'adaptation des modalités d'animation en fonction du nombre de participants.

Pour la majorité des pères, le programme paraît également avoir été apprécié. Ils affirment avoir pu acquérir des connaissances et des outils leur permettant de mieux

comprendre leurs enfants et d'interagir avec eux. D'autres mentionnent aussi que les ateliers leur ont permis de réviser et de confirmer leurs connaissances. Les ateliers qui se sont avérés les plus intéressants pour les participants sont ceux traitant du développement des enfants et des adolescents ainsi que des impacts de la séparation et de l'incarcération. Ces ateliers leur ont permis de mieux comprendre la psychologie de leur enfant. Les pères mentionnent toutefois avoir parfois trouvé difficile de composer avec le manque d'implication de certains participants et le nombre restreint de personnes dans le groupe. Ce dernier élément est important à considérer dans la mise en œuvre d'un programme auprès de la clientèle des maisons de transition puisque dans le cadre du projet, seulement 10 pères sur les 22 recrutés au départ ont bénéficié de l'ensemble du programme. Plusieurs raisons expliquent les départs fréquents de la clientèle des maisons de transition : retour au pénitencier (n=5); libération totale (n=3); conflit avec l'horaire de travail (n=3) et exclusion (n=1).

Maintenir et adapter les activités

Dans l'ensemble, l'appréciation exprimée par les milieux et les participants envers le programme d'intervention « Père-enfant » incite à maintenir ces activités. Les résultats préliminaires de l'évaluation⁽⁴⁾ suggèrent toutefois les modifications mineures suivantes : revoir nos stratégies de recrutement et de rétention au programme, miser sur une plus grande participation des mères aux ateliers afin de rejoindre davantage de pères et d'enfants et adapter la terminologie et l'animation des ateliers selon les milieux.

1 Au total, une quarantaine de professionnels provenant de différents organismes ou établissements (maisons de transition, les services correctionnels canadiens, les Centres jeunesse du Québec, les milieux scolaires et universitaires, etc.) ont été rejoints.

2 Se référer au guide du formateur pour une description plus détaillée du programme d'intervention « Père-Enfant ».

3 Un seul père sur les vingt-deux rencontrés a été exclu du programme parce qu'il avait une interdiction juridique de fréquenter ses enfants et qu'il ne répondait pas aux critères de sélection établis par le programme.

4 Un rapport englobant tous les résultats de cette implantation sera disponible en septembre 2003.